

BUREAU du lundi 21 septembre 2009

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille neuf, le 21 septembre à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement **convoqué le 3 juillet 2009**, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Membres du BUREAU **présents** et *absents* :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – <i>Didier CARDON</i>	1 – Daniel LEROY 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – <i>Guy LACHEREZ</i> 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 6 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur SOMON est arrivé à 17h20, après le vote des délibérations.

Le compte-rendu de la séance du 22 juin 2009 transmis aux membres le 3 juillet 2009 est approuvé.

M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

01 – CONVENTION SOMME NUMERIQUE – CONSEIL GENERAL DE LA SOMME - PROLONGEMENT DE PHILEAS NET ET COUVERTURE DES ZONES BLANCHES - AVENANT N°1

Le Président est autorisé à signer le projet d'avenant n°1 à la convention entre le syndicat mixte Somme Numérique et le Conseil général de la Somme relative à la couverture en haut débit des zones blanches.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – CONVENTION TRIPARTITE ABBEVILLE – VEOLIA – SOMME NUMERIQUE

Le Président est autorisé à signer le projet de convention entre le syndicat mixte Somme Numérique, la société VEOLIA et la ville d'ABBEVILLE afin de déterminer les conditions de passage de la fibre optique dans les réseaux d'assainissement situés avenue du Président Auriol, route d'Amiens, rue de l'Isle, rue Alfred François, rue des Capucins et rue aux Pareurs à ABBEVILLE.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

03 – MARCHE « PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'AGENCE » – AVENANT N°2

L'avenant n°2 au marché de prestation de services conclu avec la société TUTOR est approuvé

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



II – Ordre du jour du Comité Syndical du 12 octobre 2009

L'ordre du jour du comité syndical du 12 octobre 2009 a été examiné par les membres du Bureau. Il s'agit des projets de délibérations suivants :

01 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – CONSTITUTION

Les membres du Bureau proposent que cette Commission soit composée du Président de Somme Numérique, de deux membres du Comité Syndical et de 2 représentants d'associations locales, comme l'UFC Que choisir, la Confédération Nationale du Logement, l'Union Régionale pour l'Habitat.

02 – CONTRIBUTIONS POUR LES ENT (MATERIELS INFORMATIQUES)

03 – LIGNE DE TRESORERIE D'1 M€

04 – COUVERTURE DES ZONES BLANCHES- PHASE 2 – AP/CP

La liste des 47 sites concernés se trouve sur le site Web de Somme Numérique. Ce projet sera examiné par la Commission Réseau le 14 octobre. Il est convenu que France Télécom prenne en compte le délai de prévenance dans le cadre de ce projet, à condition que Somme Numérique commande tous les NRA-ZO après la Commission Réseau. La mise en service commerciale pourra ainsi être opérationnelle sitôt après la mise en service technique des NRA-ZO, fin 2010.

05 – AIDE ANTENNE SATELLITE

Somme Numérique va réaliser une démonstration grâce à des Kits satellite mis à disposition par les opérateurs et proposera à ses membres de réaliser une opération de communication sur leur territoire.

06 – DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Un marché ayant pour objet « étude-action pour le développement de l'économie numérique dans le département de la Somme » a été lancé par Somme Numérique. Il s'agit d'approfondir les liens entre l'activité "réseau" de Somme Numérique, les services que le syndicat mixte déploie pour ses membres et le tissu local des entreprises de l'économie numérique, l'université et les acteurs du développement économique et de l'innovation.

Le comité de suivi et de pilotage associera la Région, l'Etat (SGAR), le Conseil Général de la Somme, la CCI d'Amiens, l'Agence Régionale de l'Innovation, la Caisse des Dépôts et Consignations.

III – Informations du Président et points à traiter

ADHESIONS EN COURS

4 communautés de communes ont manifesté leur intérêt cet été d'adhérer à Somme Numérique en modifiant leurs statuts pour prendre la compétence d'aménagement numérique du territoire :

- **Vimeu Industriel** : attente de la délibération officielle de demande d'adhésion avec désignation du délégué
- **Roisel** : attente de la délibération officielle de demande d'adhésion avec désignation du délégué
- **Val de Somme** : procédure de transfert de compétence en cours
- **Sud-Ouest Amiénois** : procédure de transfert de compétence en cours

La communauté de communes **Bresle Maritime** (anciennement **Gros Jacques**) a également indiqué qu'elle avait modifié ses statuts dans le but d'adhérer à Somme Numérique : attente des délibérations correspondantes.

PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE D'UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 23 septembre 2009 Saisine du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Somme pour émettre un avis sur l'évolution des emplois publics de Somme Numérique par rapport au projet de DSP
- 30 octobre 2009 Saisine de la CCSPL de Somme Numérique pour émettre un avis sur cette DSP

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

- 16 novembre 2009 Le Comité syndical se prononcera sur le lancement de la DSP après remise d'un rapport de présentation et selon les avis du CTP et de la CCSPL
 - 26 novembre 2009 Publication de l'appel à candidatures
 - 19 janvier 2010 Ouverture des plis par la Commission de DSP
 - 1^{er} février 2010 Choix des candidats par la Commission de DSP
 - 2 février 2010 Envoi du programme de DSP
 - 15 mars 2010 Ouverture des offres en Commission de DSP
 - 5 avril 2010 Classement des offres en Commission de DSP
- Phase de négociation**
- juin 2010 Choix du délégataire en Comité syndical

CONTRIBUTION DES MEMBRES « RESEAU » ET « SERVEURS » – EXERCICE 2009

La cotisation syndicale de base est facturée dès l'adhésion de la communauté de communes à Somme Numérique, au prorata selon le mois d'adhésion.

La délibération n°2 du Comité syndical du 19 janvier 2009 stipule que les contributions assises sur le RESEAU et le SERVEUR « sont à verser à partir du moment où les membres en bénéficient ».

A ce jour, les contributions suivantes ont été réglées :

Contributions obligatoires des membres

Membres	Cotisation de base	Tarif Serveur	Tarif réseau	Droits de vote	Montant cotisation	Montant serveur	Montant réseau	Total	Facturé au 15.09.09
Conseil général	500	5 000	5 000	36	18 000	180 000	180 000	378 000	378 000
Amiens Metro	500	5 000	4 000	36	18 000	210 600	144 000	372 600	372 600
Pays du Coquelicot	500	2 000	2 500	2	1 000	4 000	5 000	10 000	10 000
Abbevilleois	500	2 000	2 500	2	1 000	4 000	5 000	10 000	10 000
Bernavillois	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	5 000
Pays Neslois	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	500
Canton de Conty	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	5 000
Haut-Clocher	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	500
Santerre (Rosières)	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	500
Pays Hamois	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	375
Val de Noye	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	292
Canton de Nouvion	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	292
Val de Nièvre et Environs	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	292
Authie et Maye	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	292
Vimeu Vert	500	2 000	2 500	1	500	2 000	2 500	5 000	292
TOTAL GENERAL					43 500	420 600	361 500	825 600	783 935

Il convient de considérer les investissements « réseau » effectués sur les communautés de communes suivantes :

- **Pays Hamois** : le passage du réseau PHILEAS NET sur le territoire a permis le dégroupage du NRA de HAM par FREE et TELOISE ;
- **Val de Noye** : le passage du réseau PHILEAS NET sur le territoire a permis le dégroupage du NRA de AILLY SUR NOYE par FREE ;
- **Val de Nièvre et Environs** : le passage du réseau PHILEAS NET sur le territoire a permis le dégroupage des NRA de BERTEAUCOURT LES DAMES et FLIXECOURT par FREE et TELOISE ;
- **Pays Neslois** : la mise en place d'un DSLAM public à NESLE, l'équipement des NRA ZO de PARGNY et PERTAIN permettant la résorption de 129 lignes blanches ;
- **Haut Clocher** : la mise en place d'un DSLAM public à AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département avec notamment le passage par SAINT RIQUIER, raccordement de sites publics à AILLY LE HAUT CLOCHER en cours ;
- **Nouvion** : l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département permettant la couverture de la zone blanche de GAPENNES ;
- **Authie et Maye** : l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département permettant la couverture de la zone blanche de BERNAY EN PONTHEIU.



Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

Par ailleurs, Somme Numérique n'a pas été sollicité pour l'hébergement des sites Web de ces communautés de communes. Seul le Haut Clocher a demandé à Somme Numérique de déposer son nom de domaine auprès de l'AFNIC pour son compte.

Par conséquent, il est proposé de demander à ces 7 coms de coms de régler la contribution « réseau » pour l'exercice 2009, au prorata d'octobre à décembre 2009, soit **625€ HT** chacun.
Les membres du BUREAU valident cette proposition.

DECISIONS DU PRESIDENT

D1 – Grille tarifaire des services opérateurs en date du 22 juin 2009

L'offre **SERVICES D'HEBERGEMENT** de la grille tarifaire est complétée avec l'hébergement dans une armoire NRA-ZO, dans la limite des places disponibles, pour un montant annuel de 500€ HT.

D2 – Emprunt de 775 000€ en date du 18 août 2009

Le Président a signé un contrat d'emprunt de 775 000€, pour le compte du Conseil Général de la Somme, en couverture des dépenses réalisées pour l'extension du réseau PHILEAS NET sur le Nord-Ouest du département. Le Conseil Général de la Somme remboursera les annuités de cet emprunt de 15 ans.

D3 – Convention d'usages de l'infrastructure PHILEAS NET avec l'UPJV en date du 18 août 2009

Recette de 80 000€ HT payable en une fois pour une durée de 10 ans.

Il s'agit pour l'Université de relier ses sites entre eux par le réseau PHILEAS NET. Cette connexion à très haut débit permettra des conditions optimales de travail aux utilisateurs du réseau universitaire tout en permettant des économies importantes. Les projets initiés à l'Université et nécessitant de forts usages des réseaux de communications seront ainsi facilités, et l'UPJV aura la maîtrise totale de son réseau d'interconnexion.

Une manifestation pour inaugurer la mise en service de ces liaisons a lieu le 29 septembre 2009.

D4 – Convention de location de PHILEAS NET avec BOUYGUES TELECOM en date du 18 août 2009

Loyer de 9 000€ HT par an

D5 – Convention de location de PHILEAS NET avec ICC en date du 18 août 2009

Loyer de 11 400€ HT par an

D6 – Convention d'hébergement avec ICC en date du 18 août 2009

Loyer de 2 640€ HT par an

D7 – Convention d'hébergement avec NEURONNEXION en date du 18 août 2009

Loyer de 2 640€ HT par an

MARCHES ATTRIBUES

AMO pour le lancement de la DSP

L'objet du présent marché concerne des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une procédure relative à l'extension éventuelle, la gestion et l'exploitation du réseau public à haut débit PHILEAS NET et de son centre serveurs.

Ce marché a été notifié le 15 juillet 2009 à I-SOLUTION en groupement avec MYRIADE et GB2A pour un montant de 83 160€ HT.

Matériel informatique pour les écoles

Afin de grouper les besoins de ses membres dans le cadre du projet ENT et avant la mise en place du groupement de commandes correspondant, Somme Numérique a passé un marché pour les matériels informatiques dédiés aux ENT :

LOT 1 : fourniture de TBI PJD Minimum 40 000€ - Maximum : 150 000 € HT

LOT 2 : fourniture d'ordinateurs fixes SERVIA Minimum 10 000€ - Maximum : 40 000 € HT

Ce marché a été notifié le 7 septembre 2009.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION USAGES ET CONTENUS DU 8 SEPTEMBRE 2009

Dématérialisation du contrôle de légalité - relations avec l'ADULLACT

- **Formations utilisateurs et administrateurs en cours**

5 sessions de formations télé-transmetteurs et 4 d'administrateurs sont organisées à partir de septembre 2009. 85 personnes seront formées pour 43 collectivités.

Formation utilisateur : 960€ par jour

Formation administrateur : 480€ HT par ½ journée

- **Evolution de la convention avec l'ADULLACT :**

La convention prévoit une cotisation unique de **11 750€ TTC** pour Somme Numérique et les membres suivants :

- Département de la Somme (559 459 hab.)
- Communauté d'Agglomération Amiens Métropole (177 345 hab.)
- Communauté de Communes du Pays du Coquelicot (26 704 hab.)
- Communautés de Communes de l'Abbevillois (32 130 hab.)
- Communautés de Communes du Pays Neslois (7 701 hab.)
- Communautés de Communes du Bernavillois (4 874 hab.)
- Communautés de Communes du Canton de Conty (9 043 hab.)
- Communautés de Communes du Haut-Clocher (7 216 hab.)
- Communautés de Communes du Santerre (8 683 hab.)

Il convient de faire évoluer cette convention en 2010 avec les nouveaux adhérents.

Toutes les dépenses de cette activité sont prises en compte dans le cadre du budget mutualisé de Somme Numérique, hormis les certificats qui restent à charge de chaque collectivité qui doit se le procurer auprès de Chamber sign.

Site Web de Somme Numérique

Le site Web dispose de nouvelles fonctionnalités (pages réservées et un espace collaboratif) permettant de capitaliser l'information sur le site en direction des membres. Les membres du comité syndical et des commissions seront informés par mail de leurs codes d'accès.

Le module de cartographie dynamique permettant de représenter les équipements et services du syndicat sera finalisé en octobre 2009.

Une newsletter va être envoyée régulièrement afin d'informer les adhérents des travaux et services du syndicat.

Point sur ENT et accompagnement scolaire

- **Bilan 2008/2009** - 2.653 comptes « élèves » ont généré 5.460 comptes « utilisateurs » (parents, enseignants, directeurs...) + 3 910 comptes MAXICOURS ouverts pour l'accompagnement à la scolarité des écoles « hors ENT ».
- **Rentrée scolaire 2009 :**
 - 27 écoles primaires supplémentaires,
 - Généralisation de l'ENT à toutes les classes pour 10 écoles déjà dans ce projet (9 AMIENS + 1 BOVES),
 - 4 collèges (2 AMIENS, 1 ALBERT et 1 NESLE).

Certaines collectivités n'ont pas encore reçu la notification des dossiers de subvention retenus au titre de l'Ecole Numérique Rurale, notamment les communautés de communes de l'ABBEVILLOIS et du BERNAVILLOIS. L'Etat a étalé le versement de ces subventions en 2 phases.

Nous avons un premier retour sur l'usage des contenus de Maxicours : les professeurs peuvent réaliser des parcours personnalisés selon le niveau des élèves. Ces parcours seront enregistrés sur la plate-forme ENT et pourront ainsi être réutilisés par d'autres professeurs.

Monsieur SOMON invite Monsieur VASSEUR à participer au prochain Conseil de Communauté du BERNAVILLOIS à l'occasion de la modification des statuts, afin de discuter des orientations générales de Somme Numérique.

DOB 2010

Le budget 2010 est en cours de préparation. Son objet principal est de reconstituer un budget principal avec les activités générales administratives de Somme Numérique et de laisser au budget annexe uniquement ce qui relève de l'activité commerciale liée au réseau. Cette mise au point rendra plus lisible la lecture du budget dans les négociations pour la future DSP.

Une première réunion avec les DG d'Amiens Métropole et du CG aura lieu début octobre pour leur présenter ce projet.

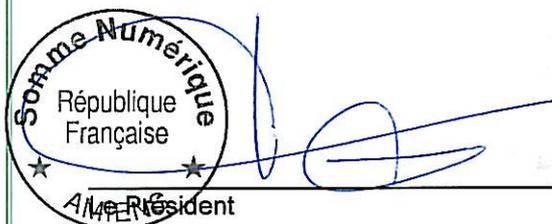
Le DOB sera ensuite examiné en Bureau le 2 novembre puis en Comité syndical le 16 novembre 2009.

Le budget primitif 2010 sera présenté au Bureau le 30 novembre puis au Comité syndical le 21 décembre 2009.

La séance est levée à 18h30.

La prochaine réunion du Bureau est fixée au 2 novembre 2009 à 17h

Fait à Amiens, le 25 septembre 2009


Somme Numérique
République Française
M. Résident

Déposé en Préfecture
de la Somme et
affiché
le 29.09.2009